

Samuel Schmid peut reprendre la main : la première obligation des partis gouvernementaux serait de ne pas se laisser manipuler par l'opposition UDC

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1795

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Samuel Schmid peut reprendre la main

La première obligation des partis gouvernementaux serait de ne pas se laisser manipuler par l'opposition UDC

André Gavillet (28 septembre 2008)

Pour l'observateur, l'image de la politique fédérale est détestable. Samuel Schmid s'est vu refuser par le Conseil national son programme d'armement; les médias qui relatent le vote parlent de «*gifle*»; le conseiller fédéral aurait pris une «*gamelle*». Son départ est annoncé imminent, ce ne serait qu'une question de jours; la nécro de sa carrière politique est prête.

Cette dramatisation d'une péripétie des combats de l'arène parlementaire, tous ces pouces renversés, est partielle – et surtout elle trompe sur les vrais enjeux. Samuel Schmid n'a pas été défaillant, quelles qu'aient été ses erreurs dans l'affaire Nef qui ont miné son autorité. L'éloquence, si brillante qu'elle aurait pu être, n'aurait pas modifié des décisions de vote préalablement arrêtées.

Ce qu'on masque en personnalisant sur Samuel Schmid, c'est le désaccord des partis gouvernementaux. En ne réalisant pas Christoph Blocher, ils s'engageaient à trouver un consensus minimal,

même pas un programme commun mais ce qu'il faut d'entente pour ne pas être manipulé par une opposition forte de 30% du Conseil national. Cet accord n'a jamais été sincèrement recherché. La défense nationale était prédisposée à faire éclater cette absence de concertation des partis gouvernementaux: un département dépensier, consommateur de technologie coûteuse; une armée ayant ses valeurs et sa hiérarchie propres, son conservatisme, son idéologie. La vindicte de l'UDC à l'égard de Samuel Schmid se surajoutant aux tensions ordinaires sur ce sujet.

Mais on ne voit pas en quoi la démission de Samuel Schmid permettrait de trancher le nœud, surtout si elle a pour effet de faire élire un UDC pure souche.

Samuel Schmid, en restant à son poste, peut reprendre la main. Pour faire quoi? Constater d'abord qu'il n'y a pas de majorité au parlement pour le programme arrêté par le Conseil fédéral. Les votes

ultimes de la session de décembre le confirmeront. En conséquence, il s'impose de procéder à un réexamen, en mettant au travail de réflexion toutes les «*forces vives*» engagées dans les relations internationales, l'aide internationale, la sécurité, la recherche historique (les historiens devraient avoir une place dans une réflexion globale sur la défense nationale), la technologie avancée. Le temps nécessaire à la discussion et à la synthèse implique un moratoire sur les dépenses nouvelles, au minimum de 3 ans, jusqu'en 2012. Le document devrait être prêt et rendu public pour les prochaines élections fédérales.

L'impasse politique actuelle démontre, au-delà des querelles partisans, l'impossibilité de se satisfaire de simples adaptations. Samuel Schmid peut en faire le constat et reprendre l'initiative. Ce serait un geste fort, une réponse d'homme d'Etat à l'impuissance parlementaire. Alors, en 2011, le peuple aux élections fédérales pourra juger.

Chronique d'un succès annoncé pour l'initiative de la Marche Blanche

Un objet au programme de la votation fédérale du 30 novembre 2008

Alex Dépraz (29 septembre 2008)

Outreau et Dutroux. Les noms des deux affaires sonnent presque comme un

anagramme. Elles sont aussi les deux faces d'un même miroir dans les crimes contre

les enfants. Face à de tels crimes quelle attitude adopter? Renforcer l'appareil répressif